

## Compte rendu du Conseil d'école du 17 mars 2023

### Présent :

#### RPE :

Jennifer Poddighe

Aurélie Laloux

Annabelle Joly Gomez

Sylvain Carraud

#### Mairie, DDEN :

Madame Belhadef

M. Charmandré

#### EEA Trémouille :

Mmes Hamard, Jaillard, Gombert, Blugeot, Salmain – Normand

M. Femenias

Excusé : M. Petot

#### 1. Tour de table

#### 2. Les effectifs

Les effectifs évoqués en détail dans le précédent compte rendu du dernier conseil d'école ont été rappelés.

#### 3. Point périscolaire fait par M Charmandré

Les axes principaux de travail sont rappelés :

- Projet sport ;
- Projet de sensibilisation à la différence ;
- Projets artistiques ;
- Atelier échecs.

Il est précisé que suite au dernier Conseil d'Ecole, la possibilité pour les enfants qui le souhaitent de s'installer au calme durant le périscolaire pour faire des devoirs est instaurée. Les enfants doivent simplement l'indiquer aux animateurs présents. Une salle voisine est mise à disposition.

#### 4. Réponses aux questions des RPE

Les parents élus remercient l'action du périscolaire pour les adaptations apportées au niveau de la sécurisation des sorties des enfants en fin de TAP.

##### Question 1 :

Bilan sapin / fromage

Un bilan est fait sur la vente de sapins et de fromage.

##### Question 2 :

Quel est le protocole lors de l'absence d'un (e) enseignant (e) ?

Le protocole en cas d'absence d'un enseignant(e) est rappelé.

- L'enseignant(e) prévient le service de remplacement de son absence ;
- Soit un remplaçant est nommé soit pas de remplacement disponible ;
- Un affichage se fait sur la grille pour indiquer l'absence ;
- En cas de non – remplacement, les enfants de la classe concernée sont accueillis par les autres classes. Même si ce cas complique la journée des classes concernées, l'accueil des enfants est assuré comme la réglementation le prévoit.

##### Question 3 :

Nous avons de nombreuses remontées sur des vols de trousse dans les classes pendant les récréations.

Les vols de trousse semblent être un cas isolé, ponctuel dans une classe. Le sujet a été réglé individuellement par le corps enseignant.

Des vols plus réguliers n'ont pas été signalés.

Il est précisé qu'il est interdit pour un enfant de remonter seul en classe durant la récréation.

##### Question 4 :

Nous constatons des problèmes de comportement récurrents d'un certain nombre d'enfants d'une année sur l'autre. Ces enfants sont aujourd'hui en CM1.

Pourquoi avait-il été décidé de laisser ces enfants ensemble ?

Le corps enseignant précise que le choix des enfants intégrant telle ou telle classe se fait de manière très précise (enfants à séparer, affinités)

Si les parents ont des inquiétudes quant à leur enfant, il est rappelé que, tout d'abord, chaque parent peut demander un rendez-vous avec l'enseignant de son enfant, puis ensuite, si besoin, avec la directrice.

Question 5 :

Quelles sont les conditions d'accès aux APC ? Est-ce possible d'élargir les conditions d'accès ?

Il est tout d'abord rappelé que les maîtres formateurs (majoritaires à l'école Trémouille), n'ont aucune obligation de faire de l'APC.

Les enseignants proposent un groupe de 3 ou 4 enfants, sur une difficulté ciblée et passagère.

Pour des difficultés plus durables, ce sont les enseignants du Réseau d'Aide (RASED) qui interviennent. Par contre, l'enfant ne cumulera jamais APC et RASED.

Si l'enfant a une aide extérieure (orthophonie par exemple), il ne sera pas pris en charge non plus en APC.

Question 6 :

Au vu des comptes positifs de la coopérative scolaire, n'est-ce pas envisageable de faire participer un peu moins les parents sur les sorties scolaires ?

Le corps enseignant précise qu'il est nécessaire de garder un solde positif pour gérer les imprévus, achat de matériel, de livres ...

Une somme est allouée en début d'année à chaque élève pour les sorties. Des réajustements sont possibles au cours de l'année, comme cela vient d'être fait pour une sortie des CP-CE1 qui avait un coût pour les parents, supérieur au coût de la sortie de l'autre classe.

Question 7 :

Nous sommes une école du centre – ville avec la chance d'avoir les musées municipaux gratuits. Il y a peu de sorties scolaires culturelles notamment dans les différents musées de la ville. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de sorties culturelles ?

L'ensemble des enseignant(e)s liste la totalité des projets / sorties réalisées ou à venir sur l'année scolaire.

Il est précisé que de nombreux projets sont réalisés durant toute l'année scolaire dont des sorties aux musées municipaux en lien avec les enjeux pédagogiques de chaque classe.

Question 8 :

Les gouters au périscolaire semblent de plus en plus réduits année après année. Est-ce possible d'avoir une explication ?

Réponse du périscolaire :

Les gouters n'ont pas évolué depuis plusieurs années et sont élaborés par un / une nutritionniste.

Il sera envisagé de mettre à disposition des fruits pour compléter les gouters.

Question 9 :

Nous avons quelques remontées de parents notamment pour le cycle 2 qui souhaiteraient avoir un peu plus d'informations sur les projets en cours dans les classes. Est-ce envisageable ?

Il est précisé que la communication sur les projets est réalisée via les outils mis à disposition : site de l'école, carnet de liaison, ...

#### 5. Précisions apportées par la ville de Dijon représentée par Madame Belhadef

Le projet Génération Dijon est évoqué.

Un bilan des Demandes d'Interventions sur le bâtiment Trémouille est fait.

#### 6. Fête de l'école

Des dates de préparation à la fête de l'école sont évoquées.

Soit :

- Lundi 24 Avril à 18H ;
- Jeudi 4 mai à 18H ;
- Jeudi 11 mai à 18H.

La date sera arrêtée prochainement.